

**Fiche de Poste**  
**CADRE DE SANTE**  
**Création et conduite d'une unité protégée**

GHU PARIS Psychiatrie & neurosciences

Pôle 75 G 20-21

Dr A. BONAFOS – Chef de pôle

Mr S. VALIMAHOMED - Cadre Supérieur de Santé

Tel : 01 69 25 42 00 poste : 6604

Port : 07 85 58 80 45

Mail : sakil.valimahomed@ghu-paris.fr

Service : Hospitalisation – 15 avenue de la porte de Choisy – 75013 - PARIS

Accès par :

- Métro ligne 7 – Porte de Choisy
- Tramway - Porte de Choisy

**IDENTIFICATION DU POSTE**

<b>Métier / fonction</b>	CADRE DE SANTE
<b>Grade</b>	IDE
<b>Position dans la structure</b>	<p><b><u>Liaisons hiérarchiques :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur des soins, Coordonnateur général des soins,</li> <li>• Cadre Supérieur de Pôle,</li> </ul> <p><b><u>Liaisons fonctionnelles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadres de santé du pôle</li> <li>• Médecins Chef de Pôle, médecins Chef de service, Médecins responsables d'unités</li> <li>• Equipe pluridisciplinaire</li> <li>• Différents services logistiques et techniques</li> </ul>
<b>Mission particulière : Création d'une unité protégée.</b>	<p>Dans un projet de soins en complète réorganisation ; clinique, géographique et architectural. Le cadre de santé aura à accompagner, conduire, et transformer son unité d'affectation actuellement de 28 lits en en unité protégée de 13 lits. Le projet de soins de cette unité est dessiné dans un ensemble de structures couvrant le parcours de soins proposé dans le pôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hospitalisation complète</li> <li>- Hospitalisation en unité protégée</li> <li>- Hospitalisation de jour pour patients en phase subaigue</li> <li>- Centre de réhabilitation psychosociale intersectoriel</li> <li>- Centre de consultation et d'évaluation spécialisé</li> <li>- CMP</li> <li>- CATTP</li> </ul> <p>L'ouverture de cette unité protégée de 13 lits est prévue pour novembre 2020. Le projet clinico – architectural est déjà réalisé. Dans une cohésion avec le cadre supérieur de pôle, les chef de pôle et de service, le cadre de santé aura pour mission de mettre en place les missions de tous en cohésion avec le projet de l'unité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner chaque professionnel dans ses fonctions, ceci au travers de réunions et de rencontre individuelle.</li> <li>- évaluer chaque professionnel pour cibler les formations individuelles et / ou collective d'adaptation de compétence.</li> <li>- Décliner les besoins informatique (PC, matériel de visio-conférence, ...) avec les équipes médicales et non médicales</li> <li>- Décliner les besoins mobiliers en cohésion avec le médecin chef et l'architecte</li> <li>- Définir l'articulation avec les hopitaux de jours, le centre de réhabilitation médico sociale, le CATTP, les appartements associatifs, le centre d'évaluation et de soins spécialisé (EMDR, méditation pleine conscience, thérapie familiales, prises en charges TCC...)</li> </ul> <p>Force de proposition et créatif il aura pour accompagner cette ouverture, la mettre en place et la conduire, des moyens humains (déjà recrutés):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 IDE (planning en 12 heures)</li> <li>- 4 Aides-soignants</li> <li>- 4 ASH</li> <li>- 3 Psychiatres</li> <li>- 1 Psychologues</li> <li>- 2 Psychomotricie(rne)s</li> <li>- 2 Ergothérapeutes</li> <li>- 5 assistantes sociales</li> </ul>

**Fiche de Poste**  
**CADRE DE SANTE**  
**Création et conduite d'une unité protégée**

	- 2 secrétaires
<b>Présentation du service et de l'équipe</b>	Unité d'hospitalisation complète Cette unité travaille dans le cadre du parcours de soins en lien avec toutes les structures du pôle. Elle permet le suivi individualisé de chaque patient en équipe référente <ul style="list-style-type: none"> <li>- IDE</li> <li>- Assistante sociale</li> <li>- Psychiatre</li> </ul> <u>Composition de l'équipe :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Psychiatres</li> <li>- Cadre de santé</li> <li>- IDE</li> <li>- Psychologues</li> <li>- Psychomotricie(nne)s</li> <li>- Ergothérapeutes</li> <li>- Secrétaires</li> </ul>
<b>Horaires</b>	7H48 par jour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- A définir en fonction des besoins</li> <li>- Possibilité de télé – travail à définir avec l'encadrement du pôle</li> </ul> 28 Congés à poser du lundi au samedi / 19 RTT à poser du lundi au samedi : Soit 9 semaines par an

**MISSIONS DU POSTE**

<b>Définition de la fonction</b>	Le cadre paramédical de santé est le responsable, garant de la qualité et de la sécurité des soins dans l'unité où il est affecté. C'est un professionnel de santé qui organise l'activité soignante et les prestations associées. Il manage (encadre et anime) l'équipe et coordonne les moyens d'un service de soins, en veillant à l'efficacité et à la qualité du soin. Partenaire du médecin chef de l'unité il participe avec ce dernier à toutes les instances du pôle.
<b>Activités permanentes</b>	<p><b>I. Conception et coordination des organisations de soins et des prestations associées.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifie les besoins humains du service en lien avec la DRH</li> <li>• Assure le lien avec les partenaires institutionnels (Directions, DIM, IFSI),</li> <li>• Contrôle, le suivi de la qualité et de la sécurité des soins et des activités paramédicales, en lien avec le bureau de pôle, le projet de soins et le projet d'établissement.</li> </ul> <p><b>II. Gestion de la formation, des moyens et des ressources des secteurs d'activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue et définit les besoins en matériel, contrôle et organise la maintenance des équipements,</li> <li>• Collabore au rapport d'activités et renseigne les tableaux de bord d'activité,</li> </ul> <p><b>III. Management, encadrement et animation des équipes pluri professionnelles.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manage au quotidien les personnels placés sous sa responsabilité : planification des activités et des moyens,</li> <li>• Favorise la communication ascendante et descendante interne et externe du service, anime des réunions avec l'équipe paramédicale, assiste aux réunions de service, et de pôle,</li> <li>• Coordonne l'équipe pluridisciplinaire afin d'optimiser la prise en charge des patients, liens intra et extra hospitalier, associations, activités ville.</li> <li>• Accompagne, aide les personnels à acquérir des nouvelles connaissances, pratiques... (dossier patient informatisé)</li> <li>• Accueille, organise l'encadrement des nouveaux personnels et des étudiants,</li> </ul> <p><b>IV. Gestion et développement des compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Management individuel des personnels : évaluation, évolution de carrière (formation continue), développement des compétences.</li> <li>• Identifier les besoins en formation</li> <li>• Participe aux groupes de travail institutionnels : projet d'établissement, projet de soins...</li> </ul> <p><b>V. Mise en place et animation de projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élabore, met en œuvre et gère les projets spécifiques à l'unité de soins, au service et au pôle,</li> </ul>

**Fiche de Poste**  
**CADRE DE SANTE**  
**Création et conduite d'une unité protégée**

	<p><b>VI. Veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'implique dans des groupes de travail, projet de recherche institutionnel, PHRIP...</li> </ul>
<b>Activités en lien avec la démarche qualité</b>	<p>Le cadre de santé est tenu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de l'application par les soignants des procédures et protocoles en vigueur sur l'établissement,</li> <li>Participer aux réunions et groupes de travail en lien avec la démarche qualité (ex : REX, RMM...),</li> <li>Favoriser autant que possible la participation des soignants aux réunions et groupes de travail en lien avec la démarche qualité,</li> <li>Se former à la gestion des risques,</li> <li>Inciter les soignants à se former à la gestion des risques.</li> <li>Faire toutes propositions susceptibles d'améliorer la qualité des soins et la prise en charge des patients,</li> <li>Appliquer les procédures et protocoles en vigueur sur l'établissement .</li> </ul>
<b>Contraintes du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participe à la permanence de l'encadrement. 4 fois par an et payé en heures supplémentaires</li> </ul>

**COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE**

<b>Formations, Diplômes et/ou qualifications requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme d'Etat professionnel initial (IDE, ergothérapeute, psychomotricien)</li> <li>Diplôme de cadre de santé</li> </ul>
<b>Savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et évaluer la situation clinique d'une personne ou d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétences,</li> <li>Connaître et appliquer les différentes techniques et protocoles de soins et d'hygiène,</li> <li>Capacité à identifier des situations d'urgence et/ou de crise et d'y faire face par des actions appropriées,</li> <li>S'inscrire dans un processus de formation permanente,</li> <li>Participer à l'évolution et aux changements institutionnels,</li> <li>Analyser et synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins,</li> <li>Concevoir et conduire un projet de soins au sein d'une équipe pluridisciplinaire,</li> <li>Conduire un entretien d'aide,</li> <li>Réaliser les soins et activités thérapeutiques adaptées aux situations en respectant les protocoles et législations en vigueur.</li> </ul>
<b>Savoir être</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etre diplomate, autonome, consensuel</li> <li>Maitriser ses émotions</li> <li>Devoir de réserve</li> <li>Faire face à la complexité des demandes</li> <li>Analyser sa pratique professionnelle</li> </ul>
<b>Obligations professionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement,</li> <li>Respecter les règles d'hygiène en vigueur,</li> <li>Obligations à l'égard de l'administration : discrétion professionnelle, moralité et dignité, réserve et neutralité,</li> <li>Obligations à l'égard des tiers : impartialité et probité, secret professionnel.</li> <li>Connaissance de la réglementation hospitalière</li> <li>Maitrise des outils informatiques et logiciels professionnels</li> </ul>